Le p'tit Tresserrenc

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin n°4
Novembre
2020

Le Mot du Maire

Après la pluie vient toujours le beau temps.

Chères Tresserrenques, Chers Tresserrencs,

Nous vivons des temps troublés largement décrits en boucle par les médias.
C'est un moment difficile à passer mais tout cela n'aura qu'un temps. Il sera peut-être suivi d'une irrésistible envie de flirter avec une nouvelle façon plus créative de fonctionner et d'humaniser nos façons d'interagir et de vivre ensemble.
Dans ce contexte tristounet, la solidarité reste une valeur forte dans le village pour protéger les plus fragiles.

Depuis le deuxième confinement, vous êtes nombreux à vous être à nouveau proposés pour aider votre entourage et j'en suis très heureux. Ce sont des actions souvent discrètes qui comptent énormément. La Municipalité et les agents communaux sont aussi dans ce rôle lorsqu'ils cherchent à maintenir les liens avec la population.

Cela passe par des rencontres informelles, l'organisation en toutes circonstances de la continuité municipale, le soutien aux rassemblements sécures de cet été ou les actions de solidarité comme par exemple le projet d'accès à une complémentaire santé ou à une électricité bon marché.

Vous informer de l'action municipale et de la vie communale est également indispensable pour maintenir les liens. C'est l'objet notamment du P'tit Tresserrenc qui parait pour le moment 2 fois par an. Le bulletin municipal conserve cette année son format mais après analyse de l'enquête auprès des lecteurs que nous lancerons début 2021, il est susceptible d'évoluer pour mieux prendre en compte vos attentes. Je vous souhaite dans ces circonstances si particulières de passer des fêtes de fin d'année chaleureuses et n'oublions pas que c'est en protégeant les autres qu'on se protège le mieux soi-même.

Le Maire, Michel THIRIET.

Bon à savoir

ATTENTION TRAVAUX

Urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à **l'obligation de déposer une demande d'autorisation préalable en mairie.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. En cas de doute renseignez-vous à la mairie !

La déclaration préalable vise à autoriser les travaux de faible importance de type :

Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment - création d'ouverture, modification de toiture, ajout de velux, cheminée, ravalement, peinture, panneaux solaires, éoliennes, portails, clôtures, etc.

Création de surface entre 5 et 40 m² : abris de jardin, piscine, appenti, préau, terrasse, garage, serre, loggia, pergola et pièce habitable (attention, si la surface de plancher ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m² après réalisation, il vous faudra un permis de construire et un architecte)

Le permis de construire est nécessaire pour :

Changement de destination **:** aménagement de combles, passer un garage en pièce d'habitation, etc…

Pour déposer vos demandes de travaux, vous devez compléter un formulaire CERFA (disponible sur le site de la Commune : rubrique "La Mairie" - "Urbanisme"

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, filles et garçons qui ont 16 ans et 1 mois doivent faire la démarche de se faire recenser auprès du secrétariat de la mairie, muni du livret de famille.

Le recensement permet d'obtenir l'attestation de recensement :
- pour l'inscription à l'auto-école,
- pour pouvoir passer son diplôme,
- pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC),
- pour être inscrit d'office sur les listes électorales automatiquement dès 18 ans.

SOMMAIRE

Bon à savoir	P 1
Vie Locale	P 2
Vie locale et associative	P 3
Village en transition	P 5
Vie scolaire	P 7
Culture et Festivités	P 8
Infos culturelles et associatives	P 9
Expressions plurielles	P10
Agenda et mémos	P11
Calendrier des poubelles	

Point Cimetière

Le nombre d'enfeus (niches funéraires) libres dans le cimetière n'étant plus suffisant, il a été décidé de construire un nouvel espace d'enfeus. Les travaux doivent débuter en cette fin d'année 2020.

Nous vous rappelons qu'il est possible de réserver un ou plusieurs enfeus en s'adressant au secrétariat de Mairie.

Mise en place du labo Ado

Les candidatures de plusieurs jeunes sont arrivées en mairie et ont été regroupées par Aurélie Bonafos, Conseillère Municipale, qui animera ce groupe.

Une aventure qui débutera très prochainement puisqu'une réunion des jeunes candidats volontaires sera organisée le 12 décembre en Mairie (dans le respect des conditions sanitaires). Parmi les projets qui pourraient être lancés : la construction d'une cabane à vélos pour l'école ou la peinture de marelles dans la cour de récréation de l'école. Nul doute que ces jeunes Tresserrencs œuvreront avec cœur et énergie pour leur village !

La bibliothèque Municipale

Ouverte tous les mercredi de 14h-17h en présence de Carole mais …..**NOUVEAU ……** c'est avec plaisir que petits et grands ont pu profiter, depuis le 4 octobre 2020, d'une ouverture de la bibliothèque un dimanche matin sur deux accueillis et conseillés par Catherine Roux.

Vous trouverez très certainement votre bonheur au milieu des œuvres proposées par nos deux animatrices !

Si les conditions sanitaires le permettent, la bibliothèque réouvrira

Dimanche 3 janvier 2021 de 10h à 12h.

Arrivée du Mobil'Sport 66 sur Tresserre :

Le camion du Mobil'Sport66, chargé de matériels destinés à la pratique de multiples activités, a fait une première étape à la cave aux contes le 8 septembre dernier. Ce projet est porté localement par l'enthousiasme d'Arnaud BEINSE et de ses coéquipiers animateurs sportifs, qui parcourent chaque semaine les contrées de notre beau Département pour y cultiver tout l'art du "bien vieillir" en maintenant une activité physique régulière.

Ces premières séances de gymnastique d'entretien à destination des séniors, sous la houlette de Romain, furent une réussite et le prélude d'un engouement avéré ! Nul doute que les nouveaux adeptes retrouveront leurs habitudes sportives dès que le contexte sanitaire y sera favorable, les mardis matin de 9 h à 10 h à la cave aux Contes.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre a eu lieu, cette année, sous un format restreint inhabituel dû au confinement, devant le monument aux morts, en présence du Maire, Michel THIRIET et des trois adjoints, Jean-Baptiste TRILLES, Stéphanie PLANES et Darren RIGBY.

Cette journée relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France a revêtu cette année une dimension particulière puisqu'elle marquait le 100ème anniversaire du choix du Soldat inconnu.

Forum des associations 2020

Le 1er forum des associations de Tresserre a pu se dérouler avec succès le dimanche 6 septembre en matinée sur l'espace Planas. Pas moins de 10 associations ont ainsi pu être représentées dont le foyer rural véritable pilier de la vie associative sur Tresserre.

Rendez-vous en 2021 début septembre pour la prochaine édition.

Marché de Tresserre

Le nouveau marché de plein vent s'est installé le 6 novembre dernier sur l'Espace des Oliviers, avec des produits dits "de première nécessité" :

Le Crémier "Le Petit Auvergnat" (M. AMARA),

Le Boucher : viandes et charcuteries bio de la Ferme du Mont Capell (M. MIRALLES),

Le Primeur : Fruits et légumes (M. SOLERE)

Le Carré Gourmand : confits et confitures artisanaux.

Des débuts prometteurs qui laissent augurer l'arrivée de nouveaux étals dans les mois à venir, afin de compléter l'offre, notamment par des produits dits "non essentiels" lorsque cela sera possible.

Rendez-vous tous les vendredis matin à partir de 7h30, Espace des Oliviers et sous le préau de la Cave aux contes en cas de mauvais temps avec affichage du changement de lieu sur place.

Foodtruck

Depuis le 16 septembre dernier, Tresserre accueille **"Le Point Jay"** chaque mercredi sur l'Espace des Oliviers. Jérôme VILE et sa "cantine catalane" régale ainsi nos papilles avec des recettes uniques et notamment son fameux "K*ébaP Catalan*". Des recettes renouvelées chaque semaine, concoctées avec des produits locaux issus de circuits courts.

Commandes fortement conseillées au **06.59.65.40.15.**

Bon appétit et "*Bon profit*" !

Les actions de la municipalité face au confinement

Pour rompre avec un isolement, parfois accru par le confinement, des appels téléphoniques peuvent ainsi être passés régulièrement aux personnes isolées et vulnérables.

De la simple question d'ordre pratique sur le confinement à une demande ponctuelle de service, cette initiative permet de maintenir un dialogue et une écoute nécessaires.

Si vous souhaitez, vous aussi être contactés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie au 04.68.38.80.34. ou par mail : mairie@tresserre.fr

Achat groupé énergie et mutuelle communale

Lutter contre la précarité énergétique et favoriser l'accès aux soins sont des objectifs essentiels, c'est en ce sens que la Municipalité a lancé une enquête d'intérêt qui a été distribuée dans les boîtes aux lettres des Tresserrencs.

Les retours positifs nous permettent de démarrer les démarches nécessaires à une effectivité de ce dispositif dans le courant du premier semestre 2021.

Pour qui ? Pourquoi ?

Ces dispositifs s'adresseront à tous les Tresserrencs.

L'achat groupé d'énergie présente deux avantages essentiels : Le consommateur peut réduire le montant de sa facture énergétique annuelle, mais aussi réduire son impact environnemental.

La mise en place d'une mutuelle communale permet également de pouvoir réaliser des économies, d'améliorer l'accès aux soins des administrés et de renforcer les démarches solidaires.

Vous êtes déjà 42 foyers à avoir manifesté votre intérêt pour la mutuelle et 51 pour l'achat groupé d'énergie.

Et la rénovation énergétique dans tout ça ?

Le sujet des économies d'énergie est indissociable de celui de la rénovation énergétique de l'habitat. C'est fort de ce constat que la Municipalité s'est rapprochée de l'ADIL66 (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) afin de programmer une rencontre sous forme de réunion publique qui pourra se dérouler à partir de fin janvier 2021 (selon l'évolution des mesures sanitaires).

Cette rencontre aura pour but de vous informer sur les dispositifs et aides existants.

Labellisation Petit Chaudron

Depuis l'automne 2019, le Département, la CCI et l'Association des Maires de France travaillent de concert sur le projet de création de l'association «Solidarité et Vitalité dans Nos Villages» pour le maintien de café ou commerce de proximité dans les villages ruraux.

Cette association a pour but de créer un nouveau label «Épicerie d'ici» et «Café d'ici» qui permettra de promouvoir les cafés et commerces ruraux qui le souhaitent. La Commune de Tresserre s'est donc tout naturellement inscrite dans ce projet, afin de pouvoir apporter de nouvelles perspectives d'avenir au Petit Chaudron.

Épicerie d'ici

Mon épicerie... épice' é tout !

LE P'TIT CAFÉ D'ICI

TEN : un engagement écologique « gagnant-gagnant » !

La commune de Tresserre a candidaté au projet TEN Occitanie le 15 octobre dernier.

TEN c'est quoi ?
Territoire Engagé Nature est un dispositif qui encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité, TEN incite en ce sens à l'émergence de projets innovants, d'initiatives et de partenariats locaux.

TEN pour Tresserre, pourquoi ?
Cette reconnaissance TEN permettrait à la commune de Tresserre de marquer son engagement en faveur de la transition écologique, autour de 3 actions :
-Réduire l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité (« Eclairage juste »)
-Aménager et végétaliser le centre du Village
-Créer un Eco-quartier

Pour quels avantages ?
Outre la possibilité de financements publics, TEN nous permettrait d'être présent et identifié au sein d'un réseau de partenaires régionaux et nationaux, forts de leurs ressources (notamment des accompagnements par l'Agence Régionale de la Biodiversité) et riches de leurs expériences. Ce réseau permet une valorisation des projets et de bonnes pratiques, en leur donnant de la visibilité.

SDIE : què és aixo ?

Comme annoncé, en début de mandat nous lançons avec le cabinet A2MO la définition de notre Schéma Directeur Immobilier et Énergétique permettant d'avoir, sur la durée de la mandature, une trajectoire fiable des investissements et du fonctionnement des bâtiments communaux, dans le but de mieux y installer certaines activités (café-épicerie d'ici, tiers-lieu, espace médico-social, locaux techniques ...).

Ce travail de programmation sera d'ores et déjà réalisé pour le projet de revitalisation du centre-bourg. Compte-tenu de son caractère novateur à l'échelle d'une commune comme la nôtre, il est subventionnable à 70% (Région, Département et CC des Aspres).

En tant qu'utilisateurs, vous serez associés à la démarche de concertation qui s'échelonnera jusqu'en mai 2021.

Placettes Nature !

La commune a répondu à un appel à projets lancé par le Conseil Départemental.

Il s'agit d'obtenir une aide technique et financière afin d'embellir et végétaliser le centre bourg (Place du Marché, rue de la Poste, rue des Placettes, rue du Marché) dans le cadre d'un projet de rénovation du secteur (réfection voirie, piétonisation, gestion des conteneurs, embellissement...) qui s'appelle « *Placettes Nature !* ».

Projet éco-quartier

La commune a répondu à un appel à projets « Quartier éco-responsable » lancé par le Conseil Départemental et notre candidature a été retenue.

Nous œuvrons pour la mise en place d'un éco-quartier au lieu-dit du « *Camps Doutres* » en face de l'école.

Il s'agit de se faire accompagner en matière d'ingénierie de pilotage et de négociation afin que le futur lotissement soit conforme à notre projet de village en transition.

Le City Stade retrouve son éclat !

Après huit années d'utilisation, notre équipement multisports, fort apprécié de tous, avait besoin d'être rénové. C'est chose faite avec l'intervention de la société Paysages Synthèse à Toulouges : pose de 238 m² de gazon synthétique neuf lesté de sable et le remplacement des filets de but. L'opération s'achèvera avec la remise à neuf des barrières en bois qui entourent la surface de jeu. Il est à noter qu'une bonne partie de l'ancien revêtement a trouvé une deuxième vie et sert désormais à embellir et sécuriser d'autres endroits, par exemple à l'école. Merci à nos agents techniques qui ont su mener à bien cette opération de recyclage.

Un éclairage plus juste pour tous

Nous participerons l'an prochain à "un Jour de la Nuit". Cette démarche s'inscrit avant tout dans une nécessaire continuité de la "trame noire", essentielle à la biodiversité. Depuis la nuit des temps, il existe une alternance jour/nuit qui a façonné l'évolution du vivant. Aujourd'hui "La pollution lumineuse nocturne ", conséquence de l'urbanisation massive, pèse sur la biodiversité, entraînant sur la faune et la flore des déplacements perturbés, ainsi que des pertes de populations et d'espèces. La commune de Tresserre souhaite s'engager rapidement dans ce projet. L'évènement "un Jour de la Nuit" donnera l'occasion à tous les habitants participants de mieux comprendre les enjeux d'un éclairage juste, mais aussi de pouvoir profiter de l'observation du ciel étoilé.

Achat de matériels pour les ateliers communaux

L'ancien véhicule utilitaire Kangoo ne répondant plus aux normes actuelles, son remplacement a donc dû être acté !

Le choix de la Municipalité, en accord avec les agents communaux s'est tourné vers un nouveau fourgon benne modèle Piaggio porteur : un véhicule compact qui viendra en complément du fourgon déjà présent. Il répond aux nouvelles normes antipollution (faible consommation en carburant et en émissions de gaz polluant), plutôt une bonne nouvelle pour l'environnement …

Voiries

Début novembre la Société Colas a procédé à la réfection de la chaussée sur la partie sud de la Résidence Plein Soleil (pose d'un enduit bicouche).

Hameau de Nidolères - Rue St Éloi : reprofilage de la chaussée et pose d'un revêtement bicouche.

Sécurité routière. Découvrez le PACT !

La commission urbanisme, travaux et mobilités fait de la sécurité routière une priorité. Elle travaille actuellement autour du **PACT** :

Projet pour l'**A**paisement de la **C**irculation à **T**resserre. Il s'agit d'analyser secteur par secteur, les pratiques, les usages et la dangerosité des principales voies dans le village et dans le hameau de Nidolères.

Avec l'accompagnement d'intervenants extérieurs spécialisés, la commission proposera des solutions à savoir : réaménagements voirie, gestion du stationnement, sens de circulation, systèmes d'alerte, éclairage… afin de rendre les rues du village plus sûres.

Renforcement de la lutte contre les déjections canines

Deux nouveaux distributeurs de sacs "ramasse-crottes" ont été posés à l'angle de la rue du Pla Del Rey et à l'Espace Planas. Ayez le reflexe "***Tresserre propre***" et ramassez les déjections de votre chien ! Celui-ci ne doit pas se promener seul, sans maître et il n'a pas le droit de jouer à l'Espace Planas ou dans les rues du village sans laisse. C'est une question de civisme et de sécurité.

...et toujours pour l'amélioration du service rendu à la population, la commune s'est également dotée d'une épareuse, outil attelé à notre tracteur et qui permet le fauchage des bords de routes et voies communales.

Conseil d'école du 5 novembre :

Les parents délégués pour cette année scolaire ont été élus (photo ci-dessous), il s'agit de Carlos BREDDELS, Pauline CAZAL, Céline PIAZZETTA et Elodie PAUVERT (les suppléants sont Nadège PARRA, Cécilia DOFFIN, Catherine DOREY et Lise MANDRILLON).

Ce conseil d'école a permis à Isabelle GOUILLART, Conseillère Municipale et couturière installée sur la commune, d'offrir un masque lavable confectionné par ses soins à chaque enfant du CP au CM2.

Je m'appelle Betty Manzanarès et je suis ATSEM à l'école maternelle de Tresserre

Betty, commençons par le début, que veut dire ATSEM ?

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, mais tout le monde nous appelle des ATSEMS, c'est plus facile.

En quoi consiste ton métier, comment s'organise ta journée de travail ?

J'arrive le matin très tôt pour le nettoyage et l'aménagement de la salle de classe en fonction des activités qui sont prévues puis à 7h30 je commence à accueillir les premiers enfants à la garderie (nous sommes 2 à partir de 7h50). Il y a 26 enfants dans la classe de maternelle de Tresserre.

Quand la classe débute, j'aide l'institutrice le matin dans toutes les activités, tant dans leur préparation que pendant les activités, que ce soit dans l'école et lors des sorties.

J'aide aussi les enfants à devenir autonomes en leur apprenant par exemple à s'habiller, je veille au respect des règles d'hygiène (particulièrement importantes avec la Covid) et à leur sécurité par exemple pendant les récréations et nous avons fait récemment un exercice de simulation-attentat : savoir protéger les enfants sans les inquiéter, c'est important.

Je ne m'occupe pas de la cantine. Je reprends mon poste l'après-midi pour m'occuper de la sieste des petits : je leur lis une histoire pour qu'ils s'endorment facilement et ça marche !

Puis je retourne aux activités. Je termine mon poste à 16h30, après une journée bien remplie.

Tu occupes ce poste depuis combien de temps ?

J'ai commencé il y a 37 ans, il y avait seulement 2 classes dans l'école à cette époque-là.

Quelles sont les qualités nécessaires pour être ATSEM ?

Bien sûr aimer les enfants et le leur montrer, mais aussi savoir travailler avec l'instituteur. J'ai la chance de travailler avec une institutrice qui est dans le dialogue ce qui me permet de me sentir complètement intégrée dans la communauté éducative. Il faut savoir aussi écouter les parents et les orienter vers l'institutrice quand ils ont des questions sur la pédagogie.

C'est un métier varié, l'aspect relationnel est enrichissant et on peut y développer sa créativité ; j'aime lire, cuisiner, randonner et je suis manuelle, ça me sert dans mon métier.

C'est un métier enrichissant, quels sont les diplômes nécessaires pour être ATSEM ?

Il faut maintenant un CAP petite enfance, qui a pris le nom de CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Fonctionnaire au sein de la Fonction Publique Territoriale, recrutées par le maire par mutation ou à l'issue d'un concours et j'exerce sous l'autorité de la directrice de l'école durant le temps scolaire.

Est-ce que c'est un métier à risque ?

Les meubles sont faits pour les enfants, le dos est soumis à rude épreuve !

Merci Betty de nous avoir fait partager ton expérience et ton enthousiasme pour ton métier. Après 37 années d'exercice, c'est encourageant pour les jeunes générations qui souhaitent s'engager dans cette voie !

Mise en place de la Commission ouverte « Culture et Festivités »

C'est le 29 septembre dernier que cette commission s'est réunie pour la première fois.

Composée d'élus et d'habitants du village, elle a pour but d'accompagner l'ensemble des associations dans leurs projets mais aussi de compléter l'offre existante par des activités culturelles, festives, historiques, sportives et ludiques. Sous la houlette de Philippe Courtial, Conseiller Municipal, nul doute qu'elle nous réserve quelques surprises festives (dès lors que les conditions sanitaires le permettront).

Soirée du 15 Août

Ce premier opus festif de l'été s'est décliné sous la forme d'un repas musical « tiré du sac » (contexte sanitaire oblige).

Quatre Tresserrencs ont assuré avec brio l'animation de cette soirée :

Dounhic et Monsieur Jacques en chansons, Lulu avec son folk-rock, et enfin Le Hot Club de Tresserre (Rémi et Jacques et leur swing/jazz manouche).
Un succès non démenti !

Fête organisée par Hortet de Les Bruixes

Essai transformé pour les bénévoles de l'association vi-culturelle Hortet de les Bruixes basée à Tresserre qui a fêté avec succès sa 1ère cuvée « Grenache Lacrymo » (100 % Grenache).
Le 30 Août dernier., le nectar issu d'une année de labeur a été célébré autour d'un repas tiré du sac, le tout, rythmé par la musique entraînante de la « Fanfarfelu », des mélodies portées par Monsieur Jacques, du Hot club de Tresserre et de Dounhic.

Fête des Vendanges

Le 18 octobre dernier les vignerons de Tresserre se sont à nouveau associés, sous un soleil radieux, autour du thème «Vin, pique-nique et musiques».

Cette année Amistat, Clos Mané, le Domaine de Nidolères, le Domaine Trilles, le Domaine Vaquer, Dounhic, Hortet de les Bruixes ont invité le Domaine des Conques et ont pu faire découvrir leurs vins. Une belle journée rythmée par la musique de DJ Select Aïoli et sa non moins célèbre 2CV.

Activités Associatives et sportives

Pour tout renseignement sur une éventuelle future reprise des activités, en fonction du contexte sanitaire, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de Mairie

04.68.38.80.34 ou consulter le site de la Mairie **"www.tresserre.fr"** ou la page Facebook **"Commune de Tresserre".**

Le petit mot du Foyer Rural :

En raison de la crise sanitaire, Le Foyer Rural de Tresserre s'est vu dans l'obligation de stopper ses activités culturelles, sportives et festives.

Plus que jamais, il nous faut rester solidaires.

Sûr que nous saurons rebondir en 2021 pour que le lien social et la convivialité viennent à nouveau, faire de Tresserre, un village qui bouge…

Dans l'attente de jours meilleurs, les membres du Foyer Rural de Tresserre vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Vous êtes entrepreneur, artisan, professionnel sur la commune de Tresserre

Vous souhaitez que votre entreprise soit référencée sur le site de la commune ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie au 04.68.38.80.34

ou par mail : mairie@tresserre.fr.

NOUVEAUTÉ ...TRESSERRE 2.0

La commune, en plus de son site internet, s'est dotée d'une page Facebook où toutes les informations utiles et importantes sont reportées quotidiennement.

N'hésitez pas à vous abonner pour recevoir les dernières nouvelles communales, associatives et festives.

CommunedeTresserre

www.facebook.com/CommunedeTresserre

Mesdames, Messieurs,

Chers Tresserrencs,

Les nouvelles dispositions applicables à notre commune nous permettent un droit d'expression lorsque sont diffusées des informations générales portant sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal. Nous utiliserons donc ce droit d'expression, entre autre, afin de communiquer avec vous mais également pour vous informer des points que nous jugerons importants de porter à votre connaissance.

La nouvelle municipalité, comme évoqué pendant la campagne électorale, a sollicité une analyse financière rétrospective des comptes de la commune auprès du Percepteur de Thuir. Cette analyse a permis de conclure à « ***une situation financière satisfaisante*** » tout en convenant « **d'*une vigilance sur le niveau des charges de fonctionnement, notamment si la commune souhaite reprendre un rythme d'investissement plus soutenu*** ».

Cette analyse est donc venue mettre fin à la diffusion de mauvaises informations à l'encontre des précédentes municipalités tout en mettant en garde la nouvelle majorité sur ses dépenses actuelles et à venir. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur l'opportunité du montant final important, correspondant à 30 000 € (initialement 10 000 €), voté au budget d'investissement par la majorité, pour des frais d'études portant sur la réalisation d'un « schéma directeur immobilier de la commune »…

Dans cette crise sanitaire qui se poursuit, soyons prudents en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie, restons solidaires et soutenons l'économie locale.

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

Hervé PARRA et son équipe.

Pour Tresserre !

Un démarrage en demi-teinte...

Depuis les élections dernières, je fais partie du Conseil Municipal. Bien au-delà de toute opposition systématique, je participe à ses réunions mensuelles mais aussi à la Commission Urbanisme Travaux Mobilités qui réfléchi en ce moment à l'amélioration de la circulation dans le village. Je représente aussi la commune au SiOcCat (Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitanes et Catalanes) qui, pour faire court, œuvre pour la promotion des ces langues dans l'espace public, dans l'enseignement mais milite aussi pour le renforcement des liens avec les communes de Catalogne Sud et de l'Aude...

Entre la crise sanitaire actuelle et l'inéluctable crise économique qui a commencé, le contexte n'est pas facile pour bon nombre d'entre-vous. Le soutien à nos artisans, à nos travailleurs indépendants, à tous ceux qui souffrent en ces temps troublés devrait être la priorité de la commune. Et sans parler de notre jeunesse... Entre un premier confinement qui a été synonyme d'une quasi-déscolarisation pour bon nombre d'entre-eux et un second qui met en lumière le décrochage scolaire annoncé, nous nous devons de lui redonner confiance en elle, des perspectives d'orientation et les outils de remédiation qu'elle mérite. Cela doit se faire à notre échelle de village en lien étroit avec notre Ecole, nos collégiens, nos apprentis, nos lycéens. Cela doit devenir la priorité de l'équipe municipale.

Cyrille Xiffré

Tresserre Citoyenne

Agenda et mémos

La Mairie

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE
04.68.38.80.34
mairie@tresserre.fr
Site web : www.tresserre.fr

CommunedeTresserre

Horaire d'ouverture

Lundi au vendredi
9h à 13h et 14h30 à 17h30

L'Agence Postale

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE
04.68.38.80.34
accueil@tresserre.fr

Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi
9h à 13h

Fermeture des Services Municipaux et Agence Postale

Noël : 25 décembre
Nouvel An : 1er janvier
Sanch : 2 avril
Pâques : 5 avril
Fête du Travail : 1er mai
Victoire 1945 : 8 mai
Ascension : 13 mai
Pentecôte : lundi 24 mai
Fête nationale : 14 juillet
Assomption : 15 août

Vœux du Maire*

Vendredi 22 janvier 2021

18h30

Caves aux contes

Accueil des nouveaux arrivants 2020*

Samedi 27 février 2021

10h00

Caves aux Contes

* Sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires

Le Maire,

Les Membres du Conseil Municipal

Et les Agents Communaux

Vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

Directeur de la publication : Michel THIRIET - Maire
Imprimerie GAG - Ne pas jeter sur la voie publique

La collecte des déchets - le village

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	V		1	L		1	L		1	J		1	S		1	M	
2	S		2	M		2	M		2	V		2	D		2	M	
3	D		3	M		3	M		3	S		3	L		3	J	
4	L		4	J		4	J		4	D		4	M		4	V	
5	M		5	V		5	V		5	L		5	M		5	S	
6	M		6	S		6	S		6	M		6	J		6	D	
7	J		7	D		7	D		7	M		7	V		7	L	
8	V		8	L		8	L		8	J		8	S		8	M	
9	S		9	M		9	M		9	V		9	D		9	M	
10	D		10	M		10	M		10	S		10	L		10	J	
11	L		11	J		11	J		11	D		11	M		11	V	
12	M		12	V		12	V		12	L		12	M		12	S	
13	M		13	S		13	S		13	M		13	J		13	D	
14	J		14	D		14	D		14	M		14	V		14	L	
15	V		15	L		15	L		15	J		15	S		15	M	
16	S		16	M		16	M		16	V		16	D		16	M	
17	D		17	M		17	M		17	S		17	L		17	J	
18	L		18	J		18	J		18	D		18	M		18	V	
19	M		19	V		19	V		19	L		19	M		19	S	
20	M		20	S		20	S		20	M		20	J		20	D	
21	J		21	D		21	D		21	M		21	V		21	L	
22	V		22	L		22	L		22	J		22	S		22	M	
23	S		23	M		23	M		23	V		23	D		23	M	
24	D		24	M		24	M		24	S		24	L		24	J	
25	L		25	J		25	J		25	D		25	M		25	V	
26	M		26	V		26	V		26	L		26	M		26	S	
27	M		27	S		27	S		27	M		27	J		27	D	
28	J		28	D		28	D		28	M		28	V		28	L	
29	V					29	L		29	J		29	S		29	M	
30	S					30	M		30	V		30	D		30	M	
31	D					31	M					31	L				

Pour les encombrants : INSCRIPTION

jusqu'au vendredi précédant le ramassage

La collecte des déchets - Nidolères

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	V		1	L		1	L		1	J		1	S		1	M	
2	S		2	M		2	M		2	V		2	D		2	M	
3	D		3	M		3	M		3	S		3	L		3	J	
4	L		4	J		4	J		4	D		4	M		4	V	
5	M		5	V		5	V		5	L		5	M		5	S	
6	M		6	S		6	S		6	M		6	J		6	D	
7	J		7	D		7	D		7	M		7	V		7	L	
8	V		8	L		8	L		8	J		8	S		8	M	
9	S		9	M		9	M		9	V		9	D		9	M	
10	D		10	M		10	M		10	S		10	L		10	J	
11	L		11	J		11	J		11	D		11	M		11	V	
12	M		12	V		12	V		12	L		12	M		12	S	
13	M		13	S		13	S		13	M		13	J		13	D	
14	J		14	D		14	D		14	M		14	V		14	L	
15	V		15	L		15	L		15	J		15	S		15	M	
16	S		16	M		16	M		16	V		16	D		16	M	
17	D		17	M		17	M		17	S		17	L		17	J	
18	L		18	J		18	J		18	D		18	M		18	V	
19	M		19	V		19	V		19	L		19	M		19	S	
20	M		20	S		20	S		20	M		20	J		20	D	
21	J		21	D		21	D		21	M		21	V		21	L	
22	V		22	L		22	L		22	J		22	S		22	M	
23	S		23	M		23	M		23	V		23	D		23	M	
24	D		24	M		24	M		24	S		24	L		24	J	
25	L		25	J		25	J		25	D		25	M		25	V	
26	M		26	V		26	V		26	L		26	M		26	S	
27	M		27	S		27	S		27	M		27	J		27	D	
28	J		28	D		28	D		28	M		28	V		28	L	
29	V					29	L		29	J		29	S		29	M	
30	S					30	M		30	V		30	D		30	M	
31	D					31	M					31	L				

Pour les encombrants : INSCRIPTION

jusqu'au vendredi précédant le ramassage

Le p'tit Tresserrenc